

## MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil du 6 février, 2023 à 19 h 00 au bureau municipal situé au 1362 route 148, Campbell's Bay, QC.

Présents : Mairesse Larivière, conseillers Denis Dubeau, Emile Morin, Rick Frost et Courtney Harris

Également présents : Directrice générale, Julie Bertrand

Les conseillers Terry Racine et John Stitt ont motivé leurs absences.

Le quorum est atteint et la mairesse Larivière préside la réunion.

### Adoption de l'ordre du jour

2023-02-439

Il est proposé par Emile Morin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour du 6 mars, 2023.

Adopté

### Adoption du procès-verbal

2023-02-440

Il est proposé par Rick Frost et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion du 9 janvier, 2023.

Adopté

## URBANISME

### Rapports des inspecteurs municipaux

2023-02-441

Il est proposé par Rick Frost et résolu unanimement d'approuver le rapport annuel de l'inspecteur municipal et les dépenses afférentes.

Adopté

\*Avis de motion est donné par Emile Morin qu'un projet de règlement sur la démolition et la protection des bâtiments patrimoniaux sera présenté.

### Projet de règlement 2023-250

2023-02-442

ATTENDU QUE le projet de loi 69 du gouvernement provincial du Québec exige la mise en place d'un règlement régissant la démolition des bâtiments patrimoniaux qui s'applique à l'ensemble du territoire municipal

CONSIDÉRANT les dispositions du projet de loi 69, Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives ;

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), notamment les articles 148.0.1 à 148.0.26

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné à la séance ordinaire du 9 janvier 2023 et que le projet de règlement a été déposé à la séance du 6 février 2023.

En conséquence,

Il est proposé par Emile Morin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le règlement de démolition du projet numéro 2023-250 soit adopté :

Adopté

\*Il est noté que les membres du conseil ont reçu une copie de règlement à l'avance, ce qui dispense de la lecture dudit règlement.

## ROUTES/ÉQUIPEMENT

**2023-02-443** Authentification de l'achat de la chaîne de sable 2010  
Il est proposé par Émile Morin et résolu unanimement d'authentifier l'achat de la chaîne de sablage pour le camion chasse-neige 2010. Cette dépense de 460\$ est autorisée à partir du poste budgétaire "réparation et entretien des équipements" du budget prévisionnel 2023.  
Adopté

**2023-02-444** Autorisation de pour la réparation du tambour de la tondeuse Soveema  
Il est proposé par Emile et résolu unanimement d'autoriser la réparation du tambour de la tondeuse Soveema. Cette dépense est autorisée à partir du poste "réparations et entretien du matériel" du budget prévisionnel 2023.  
Adopté

**2023-02-445** Autorisation de réparer le treuil du camion de déneigement 2017  
Il est proposé par Emile et résolu unanimement d'autoriser la réparation du treuil du camion chasse-neige 2017. Cette dépense est autorisée à partir du poste "réparation et entretien d'équipement" du budget prévisionnel 2023.  
Adopté

## FINANCE

**2023-02-446** Paiement des comptes  
Il est proposé par Denis Dubeau et résolu unanimement d'autoriser le paiement des factures à payer et d'accepter le paiement des factures payées avant la présente séance.

Adopté

### Factures mensuelles

Factures payées : 3335,26

Factures à payer : \$ 44 579,90

### Certificat de disponibilité

Je, Julie Bertrand, directrice générale de la municipalité de Litchfield, certifie qu'il y a suffisamment de crédits disponibles pour payer le montant approuvé de la facture totalisant 47 915,16 \$ pour le mois de février 2023.

Signé : \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

Julie Bertrand, directrice générale

**2023-02-447** Adoption finale – RÈGLEMENT 2023-249 LE TAUX DE TAXE ANNUELLE 2023  
Pour déterminer le taux d'imposition général, le taux d'enlèvement des ordures ménagères et le taux d'intérêt sur les arrérages pour l'année fiscale 2023.

Considérant le contenu de l'article 252 de la Loi sur la fiscalité communale la fiscalité communale ;

Attendu qu'un avis de motion a été donné par Courtney Harris lors d'une session du conseil tenue le 9 janvier 2023 à l'effet que le présent règlement serait présenté pour adoption ;

Attendu qu'un projet de règlement 2023-249 a été présenté par Courtney Harris lors d'une réunion spéciale du conseil le 9 janvier 2023 ;

En conséquence,

Il est proposé par Courtney Harris et unanimement résolu et statué par le conseil municipal de la Municipalité de Litchfield d'adopter le présent règlement comme suit;

**SECTION 1 TAUX D'IMPOSITION GÉNÉRAL 2023**

**ARTICLE 1-1**

Que le taux général de 0,63 \$ pour 100 \$ de valeur indiquée dans le rôle d'évaluation soit appliqué pour l'exercice financier 2023 sur tous les immeubles imposables situés dans la municipalité de Litchfield.

**SECTION**

**2 TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉAGES DE TAXES 2023**

**ARTICLE 2-1**

À partir du moment où les taxes sont arriérées, les soldes impayés produisent des intérêts au taux annuel de 5 %.

**Déterminer le taux d'enlèvement des ordures ménagères pour l'exercice 2023**

**SECTION 3 TAUX D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES 2023**

**ARTICLE 3-1**

Le tarif pour l'enlèvement des ordures sera un taux fixe de 120 \$ par unité, pour inclure toutes les résidences, les chalets, les camps et/ou tous les domiciles situés sur le territoire de la Municipalité de Litchfield.

Adopté

**Appel d'offres pour la fourniture de propane 2023-2025**

2023-02-448

Considérant que la commune a lancé un appel d'offres pour la 2023-2025 de propane ;

La municipalité a reçu deux propositions ;

Considérant qu'il est nécessaire de clarifier les informations techniques concernant l'équipement à fournir ;

Considérant que les informations techniques de l'appel d'offres ont été clarifiées et modifiées clarifiées et modifiées ;

En Conséquence,

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité de demander de nouvelles soumissions aux deux fournisseurs de soumission précédents.

Adopté

**Préparation des plans pour le rapiéçage et l'asphaltage du chemin Hayes**

2023-02-449

Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité d'engagé Kim Lesage, ingénieur de la MRC pour préparer les plans et l'estimation des coûts pour le rapiéçage et l'asphaltage du chemin Hayes. Cette dépense est autorisée sur la ligne 400 - fonds TECQ du budget prévisionnel 2023.

Adopté

**Programmation TECQ pour le projet d'asphaltage du chemin Lac Lawless**

2023-02-450

Considérant que la municipalité souhaite paver 1,750 km du chemin Lac Lawless ;  
Considérant que les dépenses connexes sont admissibles dans le cadre du programme TECQ ;  
En conséquence,  
Il est proposé par Rick Frost et résolu à l'unanimité que la directrice générale soumette une programmation #6 pour le projet d'asphaltage du chemin Lac Lawless ;  
Le projet est estimé à 560 000\$;  
Considérant que;  
La municipalité a pris connaissance du Guide des modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;  
La municipalité doit respecter les modalités du présent guide qui s'appliquent à elle afin de recevoir la contribution gouvernementale confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et du Logement.  
Il est résolu que :  
La commune s'engage à respecter les conditions du guide qui lui sont applicables ;  
La municipalité accepte d'être entièrement responsable et de dégager de toute responsabilité le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Union européenne.  
Québec ainsi que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et agents de toute réclamation, demande, perte, les dommages et les coûts de toute nature fondés sur des blessures ou le décès de toute personne, des dommages ou des pertes de biens dus à tout acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés avec l'aide financière obtenue dans le cadre du programme TECQ 2019-2023 ;  
La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et du Logement du programme de travail n° 6 ci-joint et de tous les autres documents requis par le ministère afin de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et du Logement ;  
La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimum d'investissement en capital pour les cinq années du programme pour les cinq années du programme ;  
La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et du Logement de toute modification qui sera apportée au programme de travail approuvé par la présente résolution.  
Adopté

**Attribution d'un contrat pour le remplacement des luminaires du garage municipal**

2023-02-451

Attendu que la municipalité a reçu une soumission pour le remplacement et l'installation nouvel éclairage LED dans le garage municipal ;  
Considérant que l'offre conforme suivante a été reçue ;  
Vallée du Pontiac électrique \$10 574.25;

En conséquence,

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu unanimement que le contrat soit accordé à Pontiac Valley Electric. Le montant de 10 574,25 \$ est autorisé à partir des fonds de la TECQ 2019.

Adopté

**Authentification de la formation de la DG Gestion des contrats dépenses**

2023-02--452

Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité d'authentifier la dépense de 120 \$ pour la formation du DG. Cette dépense est autorisée à partir du poste budgétaire " voyages et congrès - gestion financière " du budget prévisionnel 2023.

Adopté

**Autorisation pour la DG de participer au Congrès de l'ADMQ 2023**

2023-02-453

Il est proposé par Rick Frost et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à participer au congrès de l'ADMQ en 2023. Les dépenses afférentes sont autorisées à même le poste budgétaire "voyages et congrès-gestion financière" du budget prévisionnel 2023

Adopté

**FRR- Demande de subvention pour le Volet 4**

2023-02-454

Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité d'engager EMC Consultant pour préparer la demande de subvention pour le projet de remplacement des quais municipaux à être soumise à la Subvention FRR Volet 4. Cette dépense de 1760 \$ plus taxes est autorisée des fonds du FRR Volet 4.

Adopté

**Dons au projet de livre annuaire de l'ESSC**

2023-02-455

Il est proposé par Rick Frost et résolu à l'unanimité de faire un don de 50 \$ au projet de livre de l'année de l'ESSC. Cette dépense de 50 \$ est autorisée à partir du poste budgétaire « Dons de charité » du budget prévisionnel 2023.

Adopté

**Frais de renouvellement de la communication Telmatik -protection civile**

2023-02-456

Il est proposé par Rick Frost et résolu à l'unanimité d'autoriser les frais de renouvellement annuel de Telmatik. Cette dépense de 1500 \$ plus taxes est autorisée à partir du poste budgétaire "protection civile- système de communication" du budget prévisionnel 2023.

Adopté

**Frais annuels pour les radios communautaires CHIP**

2023-02-457

Il est proposé par Emile Morin et résolu unanimement de d'autoriser le renouvellement annuel de la radio communautaire CHIP.

Cette dépense a été autorisée à partir du poste budgétaire " gestion financière - frais d'association " du budget prévisionnel 2023.

Adopté

## RESSOURCES HUMAINES

### Dons à l'employé pour un congé médical prolongé

2023-02-458

Il est proposé par Emile Morin et résolu unanimement de faire un don de 500 \$ à un employé en congé de maladie prolongé. Cette dépense a été autorisée à partir du poste budgétaire "dons de charité " du budget prévisionnel 2023.

Adopté

### Demande de financement pour un emploi d'été auprès de l'ACPR

2023-02-459

Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité de d'autoriser la directrice générale à faire une demande pour 1 poste dans le cadre de la subvention de financement de l'ACPL afin de fournir 100 % du financement pour 1 employé pour le projet conjoint de camp d'été avec Campbell's Bay et la Maison des Jeunes.

Adopté

### Demande d'augmentation des tarifs de l'entrepreneur pour le nettoyage du bâtiment municipal.

2023-02-460

Il est proposé par Emile Morin et résolu unanimement que la municipalité n'est pas d'accord avec l'augmentation de taux demandée par l'entrepreneur pour le nettoyage du bureau municipal.

Adopté

### Demande de don pour aider à l'analyse de l'eau du lac Leslie de la part de l'Association des propriétaires de chalets du Lac Leslie

2023-02-461

Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité de d'autoriser un don de 200 \$ pour l'analyse de l'eau du Lac Leslie. Cette dépense est autorisée à partir du post budgétaire " dons de charité " du budget prévisionnel 2023.

Adopté

### Demande de don d'Art Pontiac

2023-02-462

Il est proposé par Emile Morin et résolu unanimement d'autoriser un don de 60\$ à Art Pontiac. Cette dépense est autorisée à partir du poste budgétaire " dons de charité " du budget prévisionnel 2023.

Adopté

## CORRESPONDANCE

La mairesse Larivière lit la correspondance.

## DIVERS

### CLOTURE

2023-02-463

Il est proposé par Rick Frost et résolu à l'unanimité de lever la séance à 20h16.

Adopté

---

Colleen Larivière  
Mairesse

---

Julie Bertrand  
Directrice générale

